

# Restauration d'un habitat naturel à Arcy-sur-Cure

## Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne s'engage dans la restauration et l'entretien d'une pelouse sèche calcicole.

Habitats protégés en France et en Europe pour leur grande richesse écologique et leur rareté, les pelouses sèches calcicoles, en l'absence d'un entretien adapté, sont amenées à disparaître.

Sur le Cotât Leroy à Arcy-sur-Cure, les pins ont progressivement colonisé le milieu autrefois ouvert, comme en témoignent les photos aériennes ci-contre.

Grace à un conventionnement avec les propriétaires, dont la commune d'Arcy, le Conservatoire d'Espaces Naturels engage un contrat Natura 2000 afin de restaurer 1 ha de pelouse. Deux phases seront nécessaires pour y parvenir : le retrait des pins puis l'entretien annuel par éco-pâturage.



1963



2022

Zone concernée  
par le projet

## Phase 1 : retrait des pins

Les pins constituent le principal facteur de dégradation du site. La première phase consiste donc à procéder à leur élimination. Réalisée par une entreprise spécialisée, les pins seront abattus manuellement puis extraits de la parcelle à l'aide d'un câble afin de ne pas engendrer de dégradation du milieu. Les résidus seront ensuite broyés et exportés pour être revalorisés sous forme de « bois énergie ».

Les arbustes et autres arbres présents (chênes) seront maintenus pour préserver la mosaïque d'habitats favorable à la faune sauvage (oiseaux, reptiles, chiroptères...).

En plus de permettre de restaurer la pelouse, l'élimination des pins permettra d'offrir aux randonneurs un point de vue imprenable sur la vallée de la Cure.



## Phase 2 : entretien pastoral

Une fois la zone réouverte, un entretien doux annuel par du pâturage ovin et/ou caprin permettra de maintenir l'ouverture du milieu de façon naturelle, traditionnelle et durable.

Le passage du troupeau permettra de réduire la colonisation arbustive et la densité du couvert herbacé afin de favoriser l'expression de la biodiversité caractéristique des pelouses sèches.

Le pâturage est réalisé par le troupeau de Sylvain GILLOT, berger à Perrigny-sur-Armançon, qui intervient déjà sur plusieurs pelouses calcaires en gestion sur le site Natura 2000 « Sud Yonne ». Un cahier des charges permet de cibler les objectifs et les moyens de gestion écologique tout en veillant à respecter les besoins des animaux.

Pour leur santé et leur sécurité,  
**MERCI de ne pas nourrir les animaux ni franchir ou détériorer les clôtures**



Zygène de la petite Coronille, strictement inféodée aux milieux secs calcaires.



Emblématique Anémone pulsatile qui s'épanouit sur une pelouse calcaire entretenue par pâturage.

Ce projet sur 5 ans, d'un montant total de 50 564 € est financé à 100 % par le cofinancement FEADER / Région Bourgogne-Franche-Comté.



Contacts en cas d'urgence  
(animal échappé ou blessé, clôture ouverte) :

Conservatoire  
d'espaces naturels  
06 13 37 35 81

Responsable  
des animaux  
07 78 34 37 85

Animatrice  
Natura 2000  
07 88 73 06 49

Site Natura 2000 FR2600974

"Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents"

Pays  
Avallonnais  
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

